



## PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 17 janvier

#### **Géothermie : la préfète a réuni le comité de suivi du site géothermique de Reichstett-Vendenheim le 17 janvier 2022**

Conformément à son engagement à la plus grande transparence sur l'ensemble des projets de géothermie, la préfète a réuni le comité de suivi du site géothermique de Reichstett-Vendenheim le 17 janvier 2022. Cette instance réunit les maires et les représentants des collectivités territoriales concernés, les associations de riverains, les représentants des autorités allemandes, les services de l'État et FONROCHE. Il s'agit de la cinquième réunion de cette instance depuis décembre 2020.

La préfète a rappelé les mesures prises pour protéger les personnes et ainsi garantir la sécurité publique, en particulier son arrêté du 2 février 2021 prescrivant à FONROCHE de procéder à la déclaration d'arrêt définitif de travaux de son site géothermique sur le ban de la commune de Vendenheim. À ce titre, elle a informé les membres du comité avoir mis en demeure FONROCHE, par un arrêté du 11 octobre 2021, de produire ce dossier de déclaration d'arrêt définitif de travaux.

La préfète a également rappelé l'intervention de ses trois arrêtés du 15 avril 2021 qui prescrivent, pour les sites d'Eckbolsheim et d'Hurtigheim ainsi que le site d'Illkirch exploité par la société Électricité de Strasbourg, des compléments d'études afin de tenir compte des observations et recommandations qui seront émises par le comité d'experts. En attendant la transmission des compléments, toutes les opérations de terrassement, de forage et de stimulation sur ces sites sont suspendues.

FONROCHE a présenté la gestion des demandes d'indemnisation qui lui sont adressées.

Enfin, le comité d'experts a confirmé que ses conclusions seront remises à la préfète en mars 2022. Celles-ci pourront alors être présentées au comité de suivi du site géothermique de Reichstett-Vendenheim.

La préfète a réaffirmé sa priorité : la sécurité des populations.  
Elle maintient son attention à la poursuite des mesures de surveillance du site de Vendenheim.

#### **Contact presse**

Bruno Iossif  
Tél : 07 72 34 91 14  
Mél : [bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr](mailto:bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr)

Préfecture du Bas-Rhin  
Tél : 03 88 21 67 68  
[www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)  
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex  
[@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)  
[@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)